



**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**

**62 rue de Fécamp - 75012 PARIS**

**Tél : 01.53.46.68.68**

**e-mail : ffp@ffp.asso.fr**

**Web : www.ffp.asso.fr**

**COMMISSION SECURITE**  
**CIRCULAIRE DE SECURITE N° 207**

Réf. : 23.0371

Date : 16 mai 2023

**Emetteur** : FFP

**Objet** : Risque d'interférence de suspente(s) de la voile principale avec un rabat du conteneur principal suite à conditionnement avec un sac de déploiement à lovage libre non adapté.

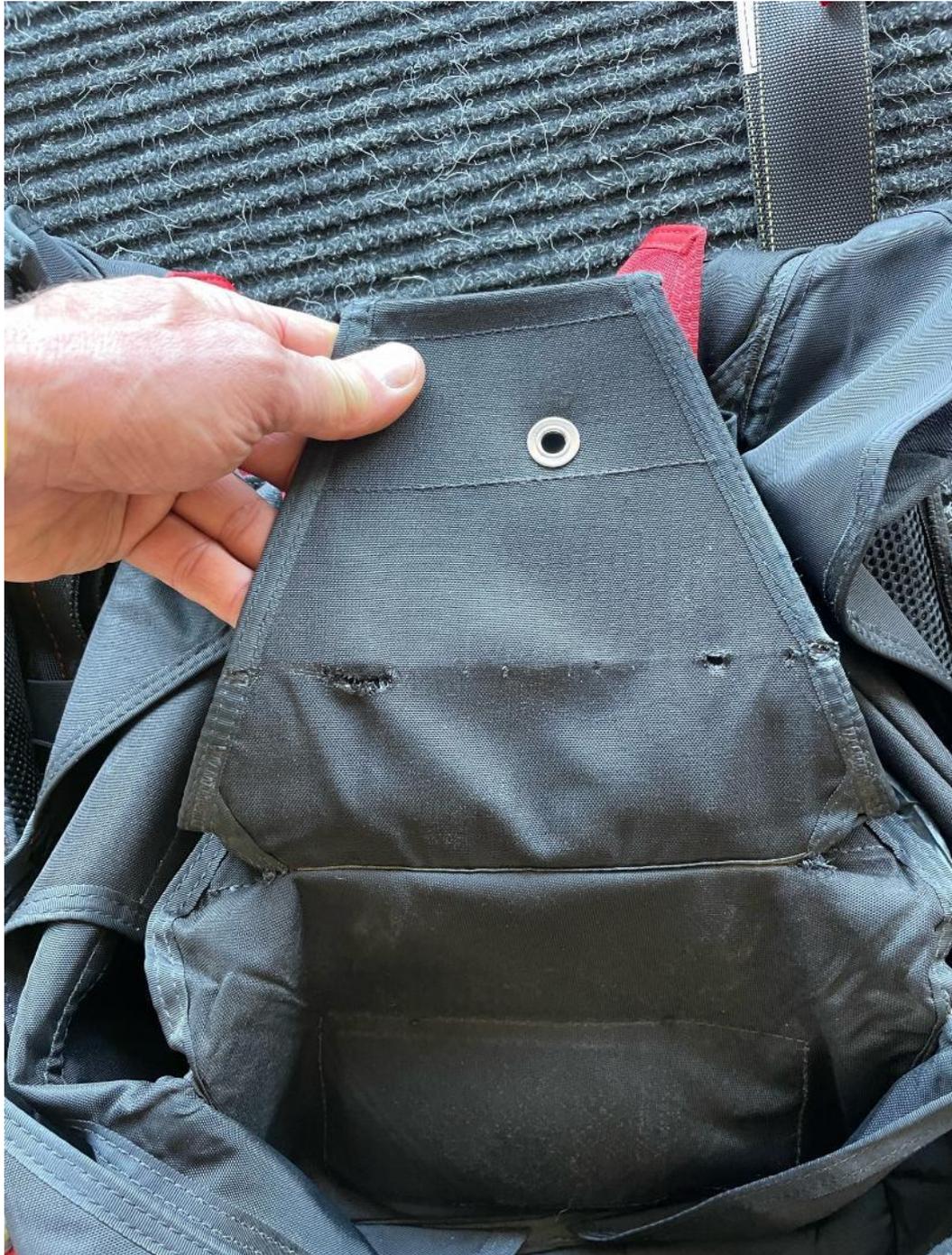
**Matériels concernés** : tous les sac-harnais équipés d'un sac de déploiement de voile principale du type à lovage libre autre que ceux fabriqués par le constructeur du modèle de sac-harnais.

**Texte** : la Commission Sécurité a été alertée par un incident grave lors de la phase d'ouverture et de déploiement de la voile principale sur un sac-harnais Vector avec accrochage de suspente sur le rabat supérieur du conteneur principal.

L'analyse de l'incident montre la possibilité lors de l'ouverture du conteneur principal, d'une interférence de suspente provoquant une capture sur le rabat supérieur principal.

Le sac de déploiement concerné est d'un type à lovage libre non adapté de sorte qu'il ne sécurise pas suffisamment les suspentes dans sa pochette de rangement, celles-ci se dégagent prématurément avant leur mise en tension.

L'ouverture de la voile de secours n'a pas interféré avec la voile principale capturée.  
La suspente a fini par casser sous la tension et se désolidariser sans que rien ne s'emmêle.



De manière générale, une combinaison de plusieurs facteurs peut favoriser la capture de suspente(s) par un rabat du conteneur principal :

- Mauvaise technique de pliage utilisée pour la tenue des boucles de lovage,
- Emploi d'élastiques de mauvaise texture ou/et mauvaise taille ou d'élastiques usés,
- Excédent de demi-freins non rangé, ou/et trop de suspentes non lovées ou mal positionnées en fond du conteneur,
- Ouverture du conteneur principal dans une position instable ou dans une configuration tête haute,
- Emploi dans le sac de déploiement, de voiles principales surdimensionnées en volume plié.

La Commission Sécurité précise cependant que l'emploi d'un sac de déploiement à lovage libre de type "Lazy bag" reconnaissable à son label ©[www.compai.be](http://www.compai.be) **LAZY BAG** ou tout autre type de sac de déploiement à lovage libre émanant d'un autre constructeur que celui du sac-harnais et de taille non adaptée, peut faciliter trop largement l'échappement des lovages avant la mise en tension de l'ensemble des suspentes.



**Actions** : retirer tout sac de déploiement principal à lovage libre qui ne soit pas fabriqué par le constructeur du sac-harnais concerné et de taille dédiée conforme à celle du conteneur principal, comme par exemple ceux commercialisés sous le type « Lazy bag », de marque « Fluid wings » ou tout type de construction artisanale.



## FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68

e-mail : [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr)

Web : [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)

La Commission Sécurité demande à tous les utilisateurs concernés :

- De n'utiliser que le sac de déploiement principal avec ou à lovage libre conforme à votre modèle de sac-harnais et vendu par l'industriel constructeur du sac-harnais.
- De respecter le conditionnement de volume plié dans le sac de déploiement principal.
- De ne pas laisser plus de 40 centimètres de suspentes libres au maximum en fond de conteneur.
- De ne pas placer les élévateurs et/ou suspentes en courbe autour des angles du conteneur de secours.
- De ne pas omettre de conditionner systématiquement l'excédent de commandes de demi-freins.
- De se reporter à la Directive Technique 27 pour ce qui est des consignes de pliages notamment pour ce qui concerne les sacs de déploiement avec élastiques :
- De donner un soin plus particulier au lovage (les élastiques de lovage doivent passer dans les œillets de fermeture du POD et résister à une certaine tension)
- D'utiliser seulement des élastiques de taille adéquate.
- De remplacer régulièrement les élastiques avant allongement ou rupture.

**Personnel qualifié** : tout utilisateur

- Plieur de parachute principal
- Plieur de secours

**Date d'application** : immédiate

# AFFICHAGE OBLIGATOIRE